FOUILLES

EXÉCUTÉES

A THÈBES DANS L'ANNÉE 1855

TEXTES HIÉROGLYPHIQUES

ET DOCUMENTS INÉDITS

PAR

J. B. GREENE

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1855

FOUILLES

EXÉCUTÉES

A THÈBES DANS L'ANNÉE 1855

TEXTES HIÉROGLYPHIQUES

ET DOCUMENTS INÉDITS

PAR

J. B. GREENE

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1855

FOUILLES
EXÉCUTÉES A THÈBES
EN 1855.

INTRODUCTION.

A la fin de l'année dernière, j'obtins de S. A. Saïd-Pacha un firman qui m'autorisait à faire des fouilles dans la Haute-Égypte. J'exécutai quelques travaux à Thèbes, et fus assez heureux pour découvrir les inscriptions que je publie aujourd'hui.

J'ai pensé qu'il serait peut-être intéressant de les faire précéder d'une notice sur les fouilles, et, en même temps, de quelques détails sur le contenu des textes. Je suis entièrement redevable de ces détails au bienveillant intérêt que M. le vicomte de Rougé a bien voulu prendre à mes découvertes, et à l'obligeance avec laquelle il a étudié les inscriptions et m'a communiqué le résultat de cette étude.

Diverses considérations me déterminèrent à faire des recherches dans le palais de Médinet-Habou. Entièrement bâti par l'un des plus grands princes de la dix-neuvième dynastie, alors que l'Égypte pouvait s'enorgueillir autant de sa civilisation et du magnifique développement qu'avaient pris les arts et les sciences que de sa gloire militaire, ce monument me semblait résumer en lui tout l'intérêt d'une époque et toute la grandeur d'une nation. Longtemps occupée par les pasteurs, l'Égypte en avait été délivrée par la valeur des premiers princes de la dix-huitième dynastie; leurs successeurs avaient glorieusement marché sur leurs traces, et, tout en étendant au loin leurs conquêtes, ils avaient couvert le pays de monuments qui témoignent encore de leur puissance. Parmi ceux-ci, le palais de Médinet-Habou, par la réunion de documents historiques et religieux très-étendus, m'a paru devoir être la mine la plus riche à exploiter.

Le nom arabe de Médinet-Habou s'applique à une réunion de monuments de différentes époques, situés sur la rive gauche du Nil, au pied de la montagne de Thèbes, autour et en dedans desquels les Coptes ont formé d'importants établissements, ruinés depuis de longues années. De même que les maisons des villes modernes de la Haute-Égypte, celles des Coptes étaient construites en briques crues. Leurs décombres ont formé une grande butte artificielle et envahi en partie l'intérieur des édifices.

Faisant face au fleuve, on trouve d'abord une enceinte romaine au fond de laquelle s'élève un pylône de l'époque ptolémaïque, construit avec les débris d'un monument plus ancien; puis un petit édifice à jour, ressemblant beaucoup au petit temple de Philæ, et bâti par Nectanébo II; enfin le pylône du roi éthiopien Tahraka, et le palais de Thoutmès III. A gauche du monument de Nectanébo, sur une petite éminence, se trouve le palais des reines; puis, en arrière, et sur l'axe du pavillon principal, le grand palais de Ramsès III.

Ce palais se compose d'une première cour, comprise entre deux pylônes et encombrée de constructions coptes; d'une seconde cour, où l'on voit les restes d'une église; enfin d'une troisième partie encore remplie d'habitations coptes. A l'extérieur, les murs du palais sont couverts de sculptures et d'inscriptions.

J'exécutai des fouilles dans la première cour et le long de la paroi sud en dehors du monument.

CHAPITRE PREMIER.

FOUILLES DE LA PREMIÈRE COUR DU PALAIS DE RAMSÈS III.

La première cour est, comme on l'a vu plus haut, comprise entre deux pylônes et encombrée de masures coptes s'élevant sur plusieurs points jusqu'aux frises. Elle est de forme rectangulaire, longue d'environ 35 mètres, et large d'environ 44. De chaque côté règne une galerie soutenue, celle de droite par sept piliers, celle de gauche par huit colonnes, le tout orné de sculptures peintes, du même style que celles de la seconde cour.

Ce fut du côté droit que je fis quelques recherches.

A chaque pilier était adossé un colosse, comme l'indiquaient des sommets de coiffures qui dépassaient les décombres. Les colosses des premier, second, troisième, quatrième et sixième piliers ont été détruits. Ces piliers, déblayés à plus de deux mètres au-dessous du sommet des coiffures, n'ont présenté qu'une surface fruste, montrant la place autrefois occupée par le colosse. Au cinquième pilier je trouvai une coiffure fort bien conservée; la tête avait été fortement dégradée et le cou brisé. Au septième et dernier pilier, je découvris enfin un colosse dont le corps était dans un état de conservation assez satisfaisant, bien que la coiffure eût presque entièrement disparu et que la tête eût un peu souffert. Les découvertes faites aux cinquième et septième piliers permettent de restituer aisément une de ces grandes figures qui, comme nous l'avons dit, décoraient un côté de la cour.

La coiffure est celle d'Osiris, avec les deux particularités suivantes : 1° entre la partie ovoïde et la plume s'allonge un corps de serpent à tête de chacal ou de chien, cette tête s'appuyant sur l'extrémité supérieure de la plume; 2° de niveau avec la face se trouve une petite figure d'Ammon, assise, dont le torse a disparu, mais dont il reste les genoux et l'extrémité supérieure des deux plumes de la coiffure.

Le colosse repose sur un socle élevé de $0^{m}.82$, long de $1^{m}.94$, et large de $1^{m}.43$. Il est debout, les bras croisés sur la poitrine, et tient d'une main le sceptre, de l'autre le fléau. Ses reins sont entourés d'une *schenti* très-riche, tombant jusqu'aux genoux et ornée par en bas d'une ligne d'*uræus*. Un poignard est passé dans la ceinture, au milieu de laquelle se trouve le cartouche prénom de Ramsès III. Au-dessous de ce cartouche règne une inscription verticale contenant la légende du même prince, qui se trouve deux fois répétée sur le socle, avec sa bannière et deux prisonniers, l'un africain, l'autre asiatique, que l'épervier placé en tête de cette bannière, symbole à la fois d'Horus et du roi, armé d'un bras, tient par la chevelure. Le colosse est en grès; il paraît avoir été recouvert d'une couche de stuc et peint; l'inscription de la *schenti* porte encore des traces de couleur. On sait du reste que, dans le spéos de Ghirsché, en Nubie, les colosses présentent cette même disposition.

De chaque côté du colosse de Médinet-Habou se trouve une figure haute de $1^{m},75$, représentant sans doute un des enfants du roi. L'une d'elles, à droite, représente une jeune fille, le front surmonté d'un double *uræus*, l'autre un jeune garçon, nu jusqu'à la ceinture, portant, comme la première, une coiffure composée de deux parties inégales; le jeune homme tient de plus l'insigne de l'ordre sacerdotal appelé *Sam*. La hauteur du colosse est de $9^{m}.03$, qui, ajoutée à celle du socle, $0^{m}.82$, donne une hauteur totale de près de 10 mètres. Ce groupe, d'une très-bonne exécution, est aussi remarquable par la beauté des lignes que par la finesse des détails. Le roi est figuré sous la forme de *Phtah-Sokari-Osiris*, l'une des divinités prin-

cipales de Médinet-Habou, comme le prouvent les fêtes célébrées en son honneur, que nous trouvons mentionnées dans le calendrier (fêtes de la dernière décade du mois de choiak, planche VI, lignes 21-26).

Les fouilles exécutées pour le déblaiement du colosse dégagèrent complétement le massif de droite du second pylône, dont un tiers, au moins, était enfoui, et me permirent de constater, dans le plan de la première cour, quelques dispositions jusqu'ici à peu près inconnues dans les monuments égyptiens. (Voir le plan, Pl. VII.) Je reviendrai plus tard sur l'inscription du pylône, qu'on trouvera aux planches I, II et III.

Je trouvai d'abord, au pied du socle, un dallage dont je pus constater l'existence sur la moitié de la largeur de la cour. Ce dallage est formé de grands blocs de grès appareillés très-solidement, mais, à ce qu'il m'a semblé, sans beaucoup de régularité. Je n'y remarquai rien de particulier, si ce n'est qu'à environ $0^{m}.90$ en avant du socle il forme une petite saillie de $0^{m}.01$.

Vers la base du pylône, et faisant corps avec lui, règne une sorte de mur d'appui, haut de $1^{m}.10$, large de $0^{m}.37$, et couvert de sculptures. Il est formé d'une suite d'assises de grès ayant chacune $1^{m}.10$ de hauteur. (Voir le plan.)

La galerie située en arrière du colosse est également élevée d'un peu plus de 1 mètre au-dessus du dallage, et ses assises inférieures portent des sculptures du même style que celles du mur d'appui du pylône.

A $0^{m}.54$ au delà du bandeau droit de la grande porte de granit qui conduit de la première dans la seconde cour, et s'appareillant avec le mur d'appui qu'elles rencontrent à angle droit, je trouvai deux assises de grès superposées, ayant la même hauteur que le mur, et suivies de deux autres assises disposées de même, avec lesquelles elles s'appareillent également. La hauteur a été mesurée au point de jonction avec le pylône, le mauvais état du monument, dont l'assise supérieure est fortement soulevée, ne permettant de le faire avec autant d'exactitude sur aucun autre point. L'assise supérieure est ornée de sculptures et porte la légende de Ramsès III; les assises inférieures sont sans ornement et à peine dégrossies. La longueur des deux premières est de $2^{m}.50$; les deux suivantes n'ont pas été entièrement déblayées.

Le temps me manqua pour pousser plus loin mes recherches; mais un examen attentif de la partie du monument qui était à découvert suffit pour me convaincre qu'il existait une chaussée allant de l'entrée de la première cour à celle de la seconde, et traversant la première dans toute sa longueur. Les indices qui m'ont guidé dans cette conviction sont : 1° la situation des quatre assises que j'ai signalées et qui sont parallèles à l'axe des deux entrées de la cour; 2° leur disposition relativement au pylône, disposition qui se rattache à un plan régulier; 3° l'exhaussement des galeries au-dessus du dallage : elles devaient en effet gagner à être vues d'un point au niveau de leur sol, car, vues d'en bas, leurs lignes ne se seraient pas présentées d'une manière à beaucoup près aussi harmonieuse; 4° enfin la difficulté, je dirai presque l'impossibilité, de donner une autre destination aux parties observées.

La chaussée dépassant de $0^{m}.54$ le bandeau de la porte du côté droit, il est à supposer qu'il en est de même du côté gauche; sa largeur se trouve alors déterminée, car il suffit d'ajouter $1^{m}.08$ à la largeur de la porte, $6^{m}.40$, pour avoir une largeur totale de $7^{m}.48$. Cette largeur est en proportion avec la longueur de la chaussée, qui doit être égale à celle de la cour, longue de 35 mètres.

J'ai dit que l'assise inférieure était sans ornement; ce fait, joint à la hauteur de la chaussée, m'a conduit à penser qu'il avait dû exister un degré, dont il ne reste pas de vestige, pour descendre sur le dallage. Il est très-possible que ce degré ait été enlevé et employé par les Coptes pour la construction de leurs demeures. Ils allaient beaucoup plus loin chercher des matériaux, car j'ai trouvé dans la première cour un fragment d'une liste d'offrandes provenant du calendrier, situé à l'extérieur du palais, sur la paroi sud.

Résumant les faits qui précèdent, nous pouvons dire : que la première cour du palais de Médinet-Habou est dallée en grès; qu'elle est dominée d'un mètre environ par les galeries latérales dont les assises inférieures se rattachent à de petits murs d'appui de même hauteur, situés au pied des pylônes; enfin qu'elle est traversée dans toute sa longueur par une chaussée élevée d'environ un mètre, qui la divise en deux parties égales, et dont on descendait probablement par un degré sur le dallage.

Les deux parties situées au-dessous du niveau de la chaussée devaient, sans doute, dans les solennités, recevoir la suite des grands officiers qui se rendaient auprès du roi dans l'intérieur du palais et y pénétraient seuls. De cette manière, on prévenait l'encombrement; les chars avaient toujours un passage libre, et la suite des fonctionnaires pouvait aisément et sans désordre reprendre son rang à la sortie de chacun d'eux.

Il ne m'a été possible de faire qu'une seule épreuve photographique, assez petite, du texte de l'inscription du second pylône (massif de droite), dont j'ai déblayé plus d'un tiers; je ne puis donc, malgré tout le soin avec lequel le texte a été copié sur cette épreuve, en garantir la parfaite exactitude. Tel que nous l'avons, ce texte nous fournit cependant un ensemble de faits assez intéressants.

Les notices et la XVIII[e] lettre de Champollion donnent un résumé très-complet et très-fidèle des campagnes de Ramsès III (son Ramsès Meiamoun), surtout de celle représentée sur le mur du nord, où se trouve le célèbre bas-relief d'un combat naval dans lequel les vaisseaux ennemis sont acculés au rivage par la flotte égyptienne, et en même temps écrasés par l'armée de terre qui les presse de l'autre côté.

Champollion a reconnu que, parmi les ennemis de Ramsès, se trouvaient des peuples nouveaux, appartenant à la race blanche, et désignés sous le nom de *Tamhou.* Il n'a copié que la première ligne de la grande inscription du pylône, où se trouve indiquée une date de la neuvième année du roi, et il a signalé l'importance de ce texte, qui contient plusieurs noms de peuples.

Notre inscription n'est pas précisément le récit d'une campagne, mais plutôt un discours d'apparat, prononcé par le roi. Il est peu de morceaux que ce discours ne dépasse en pompe et en longueur de style officiel.

Les douze premières colonnes sont remplies par les titres du roi et des épithètes louangeuses. Nous pourrons cependant y trouver quelques passages intéressants.

Après une série de phrases destinées à constater que le sang des dieux coule dans les veines du roi, on en trouve une qui rappelle le fameux verset du Psalmiste sur la course du soleil : *Exaltavit ut gigas ad currendam viam,* et dans laquelle Ramsès est comparé à un *coursier aux pieds valeureux, qui court comme les astres dans leurs orbites célestes.* On sait quelle importance et quelle estime les anciens guerriers attachaient à la course, estime d'autant plus naturelle chez les Égyptiens que les chars seuls remplaçaient la cavalerie dans leurs armées. La muraille a malheureusement beaucoup souffert à cet endroit de l'inscription; on voit néanmoins que des chefs vaincus offrent leurs hommages au roi et le complimentent sur ses exploits. Son éloge continue : *Sa royauté est chérie comme celle de Moui, fils du Soleil.* Remarquons que *Moui,* pris généralement comme point de comparaison pour le maintien de la justice et pour la sagesse des lois, l'est ici pour l'amour que les sujets portent au roi. *Il n'a pas son pareil; il est comme le dieu Ra* (le Soleil), *dont le règne a commencé le monde.*

Après avoir reçu ce juste tribut de louanges, le roi commence enfin son discours à la ligne treizième. Il recommande à tous ses sujets d'être attentifs à ses paroles, et leur indique les sentiments qui doivent les diriger dans la vie; puis, il se vante de ses exploits, dont il rapporte cependant la gloire à son père, le dieu Ammon, qui lui a donné toutes les conquêtes. Après une tête de colonne qui malheureusement a beaucoup souffert, vient un des passages les plus importants de notre texte, dans lequel le roi énumère les ennemis qu'il a vaincus, en commençant par *les Chéta*, *les Ati*, *les Karkamasch*, *les Aratou*, *les Arasa;* puis, après une courte interruption : *leur camp ensemble dans le pays d'Amaour, j'ai détruit ces peuples et leur pays comme s'ils n'avaient jamais existé.*

On voit que ces différents peuples, ennemis ordinaires des rois d'Égypte dans leurs campagnes d'Asie antérieures à celles de Ramsès III, sont réunis dans un seul groupe. A la colonne suivante, nous trouvons un second groupe formé des peuples désignés par Champollion comme ayant joué un rôle important dans la campagne pendant laquelle s'est livré le combat naval; ce sont *les Poursata*, *les Takkara*, *les Shakarsha*, *les Taamou* et *les Ouaschascha.* On voit que les *Sharetana* manquent seuls à cette énumération. A la ligne suivante, après une lacune, on trouve le pays des *Tahi.* Une inscription du second tableau de la paroi nord nous apprend que les confédérés étaient réunis du côté de ce pays, et que ce fut là que Ramsès marcha pour atteindre ceux qui avaient violé ses frontières. Ce renseignement est des plus intéressants, car la marche des armées égyptiennes dans différentes expéditions nous permet de fixer approximativement la position des *Tahi.*

Sans entrer dans une discussion approfondie qui sortirait des limites de cette simple notice, remarquons que le pays des *Tahi* est le premier que Thoutmès III rencontre après la bataille et la prise de *Mageddo.* Le pays des *Tahi* était donc placé dans le nord de la Syrie. Il s'étendait jusqu'à la mer, comme on le voit par les lignes suivantes, malheureusement très-frustes, et dans lesquelles il est question des exploits accomplis dans la bataille.

Les vaisseaux, dit le roi, *étaient garnis, de la proue à la poupe, de braves guerriers munis de leurs armes;* d'un autre côté, il nous montre sur le rivage *les fantassins d'élite des armées d'Égypte, qui étaient comme le jeune lion rugissant sur les montagnes; les cavaliers qui s'élancent, qui se rangent auprès de leurs braves capitaines; les chevaux eux-mêmes rassemblent toutes leurs forces pour fouler les barbares sous leurs pieds. Quant à moi*, ajoute le roi, *j'étais vaillant comme le dieu Month; je restais à leur tête; ils ont vu les exploits de mon bras; moi, le roi Ramsès, j'ai agi comme le héros qui connaît sa force, qui sort son bras et qui conduit les hommes au jour du combat. Ceux qui se sont approchés de mes frontières ne paraîtront plus sur la terre; leurs âmes sont passées dans l'éternité.*

Deux colonnes, plus exemptes de lacunes que les autres, ont permis de suivre ce discours du roi, qui ne manque ni d'éclat ni de grandeur dans le récit de cette bataille. Les lignes suivantes ont plus souffert. Le roi s'y vante de ce que la gloire de son nom s'est répandue sur la mer, de ce que les ennemis ont été massacrés sur la rive, de ce qu'enfin son nom a été proclamé par toutes les nations de la terre. Le ton du discours change ici, et le roi dépeint son état après la victoire :

Je suis assis sur le trône d'Horus; la déesse Ouer-Hek réside sur ma tête; je veille sur les pays limitrophes de l'Égypte pour en chasser les barbares; j'ai conquis leur pays; de leurs frontières j'ai fait les miennes. Leurs princes me rendent hommage. J'ai accompli les desseins du Seigneur absolu, mon père divin, le seigneur des dieux.

Poussez jusqu'au ciel des cris d'allégresse, ô Égyptiens! Je règne sur les deux contrées, assis sur le trône d'Atmou; je règne sur l'Égypte pour vaincre sur la terre et dominer sur les mers.

A partir de la vingt-septième colonne, le texte devient horriblement mutilé; un trou énorme occupe le milieu de douze colonnes, et vient à chaque instant interrompre le discours. On voit que le roi continue à s'adresser aux Égyptiens, auxquels il se vante d'avoir procuré la paix et le repos, et de les avoir enrichis des dépouilles des ennemis. Après la victoire, il songe à la clémence. *Ma main*, dit-il, *se pose sur la balance de mon cœur après mes exploits. Je vous ai amené la joie, les pleurs aux ennemis, la crainte à la terre entière.*

Le roi finit ce long discours en proclamant de nouveau sa reconnaissance envers les dieux. Il dote leurs fêtes de riches offrandes. *Il a aimé la justice, il a abhorré l'impiété; aussi les dieux lui ont servi de bouclier et l'ont préservé de tout danger.*

Les offrandes dont parle le roi, et qu'il a établies à l'occasion de cette victoire, se trouvent probablement énumérées dans le calendrier de la paroi méridionale, sur lequel nous allons entrer dans quelques détails.

CHAPITRE II.

FOUILLES DE LA PAROI SUD.

Depuis Champollion, qui avait fait quelques travaux sur ce point, on avait presque entièrement négligé la face extérieure de la paroi sud du palais de Médinet-Habou. Cependant les documents que Champollion y avait recueillis étaient de nature à faire désirer qu'on les complétât. Il y avait trouvé un calendrier sacré et n'avait pu en copier que quelques lignes, dont la plupart étaient incomplètes par suite de l'état du monument, la partie supérieure seule des lignes étant à découvert. L'apparition de Sothis le premier jour du mois de Thot, indiquée dans l'une des inscriptions rapportées par Champollion, et la mention du même phénomène à un jour différent dans un calendrier d'Éléphantine, a fourni à MM. Biot et de Rougé le sujet d'un intéressant travail, bien connu dans le monde savant, et qui donne une nouvelle importance à tout ce qui se rattache aux calendriers égyptiens.

Ma première pensée, en obtenant mon firman, fut de compléter les lignes dont Champollion n'avait pu copier qu'une partie, et de m'efforcer d'y ajouter de nouvelles découvertes. Voici le résultat de mes travaux.

Le calendrier de Médinet-Habou se compose d'inscriptions verticales indiquant les dates de chaque mois où se célébraient les cérémonies religieuses les plus importantes. Ces inscriptions sont de longueur variable, tantôt sans division, tantôt divisées en deux, tantôt en trois parties; quelquefois on trouve deux lignes accolées, ayant des caractères de dimensions différentes; enfin les lignes sont très-irrégulièrement espacées entre elles. Dans l'intervalle qui les sépare se trouvent d'autres inscriptions disposées en lignes horizontales (par conséquent rencontrant les premières à angle droit), et indiquant la nature et la quan-

tité des offrandes qu'on devait faire à l'occasion de chaque fête. Le calendrier n'occupe pas toute la hauteur du mur, mais seulement une bande horizontale de 4m.65 de hauteur, encadrée en haut et en bas par trois filets. Au-dessus, l'ornementation est analogue à celle de la partie supérieure du mur du nord. Cette disposition se continue pendant 83m.60, partant du second pylône et se dirigeant vers l'extrémité du palais. A partir de l'endroit où l'encadrement cesse, jusqu'à l'extrémité de l'édifice, la muraille est occupée par une grande inscription en très-mauvais état et à peine déchiffrable.

Les inscriptions verticales étant de beaucoup les plus importantes, et n'ayant que peu de temps devant moi, ce furent les seules que je relevai, tout en regrettant de ne pouvoir faire mieux. Je commençai mes fouilles à l'angle du second pylône et de la muraille, la dégageant jusqu'au-dessous des trois filets, qui se continuent, comme je l'ai dit, pendant 83m.60. Les têtes des inscriptions verticales se trouvaient alors à découvert, et il ne restait plus qu'à creuser pour chacune d'elles une sorte de puits aussi profond que l'inscription était longue. De cette manière je déblayai ou j'achevai de déblayer 29 lignes, dont je fis ensuite un moulage avec de la pâte de papier.

Cette muraille a été dégradée par les Coptes, qui ont même percé des portes en plusieurs endroits, et souvent les inscriptions verticales en ont souffert. Malheureusement nous ne possédons pas encore le tableau des fêtes de toute l'année; nous n'avons qu'une seule date de la tétraménie des eaux, celle du 26e jour du mois de Paschons. Les autres dates sont toutes comprises entre le 1er de Thot et le 6 de Toby. Le texte du calendrier se trouve aux planches IV, V et VI; il se compose de 29 lignes. Les inscriptions commencent à 17 mètres environ de l'extrémité du palais et se dirigent vers le second pylône.

Voici les principaux faits contenus dans ce texte.

Lignes 1-9, nous trouvons d'abord un texte dédicatoire, malheureusement incomplet, se rapportant à certains dons faits par le roi pour la célébration des fêtes, dons auxquels l'inscription établit un droit en faveur des prêtres du temple.

Ramsès III, de retour de ses expéditions en Asie, venait sans doute d'achever et de consacrer le palais de Médinet-Habou (1). Les offrandes mentionnées aux lignes 1-9 semblent avoir été fondées par lui pour des fêtes instituées à l'occasion de ses victoires, fêtes qui devinrent celles de la localité. Le roi voulut en assurer la célébration, et changea en droit ce qui n'était d'abord qu'un simple effet de sa munificence, de sorte que le collége sacerdotal put, après sa mort, exiger de ses successeurs ce que lui avait donné librement. En un mot les lignes 1-9 constatent que Ramsès III fit une fondation pieuse pour la célébration des fêtes de Médinet-Habou.

Le chiffre de l'année de ce document a été effacé, mais une surcharge de la ligne 27 montre que le calendrier a été modifié à une époque postérieure. Dans la première gravure il a été possible de reconnaître une date de l'an XI du roi, ce qui permet d'établir une limite supérieure dans le règne de Ramsès III.

Lignes 10-11, après cette inscription, on arrive immédiatement à la fête de l'intronisation du roi, célébrée le 26 Paschons. Elle est indiquée deux fois au même jour avec deux séries d'offrandes distinctes. Cette répétition peut s'expliquer, soit par la nature différente des offrandes dans les deux listes, soit par deux éditions du calendrier. Dans l'une des listes d'offrandes, il est constaté que certains prêtres ont droit à une gratification à l'occasion de la fête de l'avénement du roi.

Cette date du 26 Paschons est la seule qui précède le 1er Thot, jour où le calendrier devrait commencer; mais on peut supposer que l'importance de l'événement dont cette fête devait perpétuer le souvenir ait fait commettre cette irrégularité; et comme la fin du calendrier nous manque encore, il est naturel de penser qu'elle doit contenir la tétraménie des eaux à sa place et dans son ordre régulier.

Ligne 12, le 1er Thot, fête de l'apparition de Sothis.

Lignes 12-13 le 17 et le 18 (2) de Thot, fête nommée *Ouak* (conf. ᴀɪᴋ dédicace), sur la nature de laquelle on est sans données certaines. On la voit souvent mentionnée dans les tombeaux des vieilles dynasties, et les défunts fondaient pour sa célébration des offrandes commémoratives dans leurs sépultures.

Ligne 13, le 19 de Thot, fête de Thot, également mentionnée dans les tombeaux.

Ligne 14, le 22 de Thot, fête de la grande apparition d'Osiris, probablement la fête désignée dans les tombeaux sous le nom de grande apparition.

(1) Le palais de Médinet-Habou était en construction l'an V de Ramsès III, comme le constatent des stèles situées dans le grand *spéos* de Silsilis et dédiées par l'architecte chargé de l'érection du grand palais de Thèbes. Ce fonctionnaire est venu à Silsilis l'an V du roi, au mois de Paschons, afin de faire exploiter les carrières pour la construction de l'édifice qu'il était chargé d'élever. (Champollion, lettre XI, p. 188.)

(2) Un nouvel examen de l'empreinte de la ligne 12, qui porte sur notre planche la date du 16, nous fait penser que cette date doit être plutôt celle du 17, bien que le monument soit très-fruste en cet endroit. Nous n'hésitons pas à restituer la date du 18 pour le second jour de la fête *Ouak*, au lieu de celle du 19, que porte le monument; car la date du 19 est attribuée plus bas à la fête de Thot. On verra plus loin d'autres fautes bien évidentes du graveur égyptien.

Lignes 14-17, le mois de Paophi ne contient qu'une seule fête, la grande panégyrie d'Ammon dans sa bonne fête d'*Ap* (nom d'une partie de la ville de Thèbes). Cette fête était probablement l'une des plus importantes de l'année. Elle durait cinq jours, du 19 au 23. A l'occasion de cette solennité, les prêtres avaient droit à une gratification, comme nous avons vu que cela avait lieu le 26 Paschons, jour de l'avénement du roi. Le 18 Paophi (ligne 14), veille du premier jour de la panégyrie, était consacré. C'était un jour de préparation, un jour de vigile, curieux exemple de l'antiquité de certains usages, qui se sont reproduits dans toutes les formes du culte.

Lignes 17-20, du 23 de Paophi au 17 d'Hathyr, il n'y avait pas de fête à Médinet-Habou; car nous trouvons à ce jour une fête d'Ammon indiquée comme venant après la panégyrie d'Ammon dans *Ap*. Cette lacune s'explique par l'importance de la fête précédente.

Les fêtes recommencent au mois de Choïak. Nous trouvons :

Ligne 20, le 1er Choïak, panégyrie d'Hathor.

Ligne 20, le 20 de Choïak, jour consacré aux dieux du temple. C'était de plus un des jours éponymes du roi, et une indication malheureusement fruste, qui a rapport à la zone solaire, semble mise en évidence pour annoncer quelque phénomène céleste ayant rapport à ce jour.

La dernière décade de Choïak paraît avoir été entièrement consacrée à Phtah-Sokari-Osiris. Toutes les offrandes lui sont rapportées. Voici le détail des fêtes de cette décade :

Ligne 21, le 21 de Choïak. Les caractères qui désignaient cette fête ont trop souffert pour qu'il soit possible de hasarder une conjecture sur leur sens.

Ligne 21, le 22 de Choïak, fête mentionnée au 17e chapitre du rituel, et qui semble désigner la cérémonie du labour.

Ligne 22, le 23 (1) de Choïak, cérémonie qui semble être la fête des autels dans la région funéraire.

Ligne 23, le 24 de Choïak, cérémonie dans la désignation de laquelle il manque un mot essentiel, et qui semble avoir été une procession où l'on promenait Phtah-Sokari-Osiris.

Ligne 23, le 25 de Choïak, fête dont le nom est effacé.

Ligne 24, le 26 de Choïak, fête de Phtah-Sokari.

Ligne 25, le 27 de Choïak, panégyrie où il est question des palmes.

Ligne 25, le 28 de Choïak, fête des Obélisques.

Ligne 26, le 30 de Choïak, fête de Phtah-Sokari-Osiris, mentionnée au 17e chapitre du rituel, et dans laquelle on faisait une cérémonie consistant à dresser le symbole nommé *Tat* .

Ligne 27, le 1er de Toby. Cette ligne présente une surcharge que M. de Rougé est parvenu à déchiffrer. Voici les deux gravures dédoublées :

Dans la première on lit : « L'an XI, le 28 de Toby... *massacré*... (puis le nom altéré d'un peuple qui doit être les *Maschaoush*); puis, très-probablement une liste d'offrandes en commémoration d'une victoire. La seconde gravure a rapport à la panégyrie de l'intronisation de Ramsès III, le 1er Toby. Cette seconde indication se reliant très-régulièrement par sa disposition avec l'ensemble du calendrier, il en résulte une très-grande probabilité que la date de ce monument est postérieure à l'an XI de Ramsès III.

1re gravure. 2e gravure.



La panégyrie de l'intronisation est la troisième fête en l'honneur du roi que nous présente le calendrier : nous avons vu l'avénement le 26 de Paschons, un jour éponyme le 20 de Choïak, et enfin la fête que nous rencontrons au 1er Toby. Il en résulte que, comme Ptolémée Épiphane, dans l'inscription de la pierre de Rosette, Ramsès III avait trois jours éponymes. L'un était sans doute le jour de sa naissance; les deux autres, très-probablement, celui de sa succession au trône et celui de la prise solennelle du *pschent*. La fête du 26 Paschons paraît avoir été la plus importante des trois par sa position en tête du calendrier, par sa répétition et par la gratification donnée à certains prêtres, peut-être à ceux qui avaient été attachés à la personne du roi avant sa succession au trône.

Les offrandes de la fête du 1er Toby devaient se partager entre Phtah et Ammon.

Un des jours suivants était nommé la fête du Repos; l'offrande appartenait à Ammon et aux dieux du temple.

Ligne 29, le 6 de Toby. Panégyrie d'Ammon et offrandes faites par le roi en son honneur.

(1) Le monument porte le 13, mais il paraît évident que c'est une erreur du graveur égyptien; nous signalerons une faute de la même nature dans l'indication du mois, aux lignes 21, 24 et 25.

Tel est le résumé des faits principaux contenus dans ce que nous possédons du calendrier. De nouvelles fouilles pourraient peut-être nous fournir la fin de ce curieux document.

Terminons cette notice par une dernière observation. Le texte que nous présentons est généralement connu sous le nom de *Calendrier sacré*. Nous n'y trouvons, cependant, qu'un tableau des fêtes célébrées dans le temple de Médinet-Habou, avec le détail des offrandes faites à l'occasion de chacune d'elles. Ce caractère de spécialité nous fait penser que le nom de *Calendrier sacré* est peut-être une appellation trop large, et que celle d'*Annuaire religieux de Médinet-Habou* serait plus d'accord avec la nature du monument.

CHAPITRE III.

STATUE DE SCHAP-EN-AP.



Au mois de février dernier, des fellahs, qui travaillaient près de la face nord du palais de Thoutmès III, à Médinet-Habou, rencontrèrent deux statues de granit, toutes deux brisées à mi-corps et représentant une femme allaitant un enfant. L'un de ces fragments seul portait des inscriptions; je les relevai avec soin, et les renseignements que nous pourrons en tirer feront le sujet de la troisième partie de cette notice. (Voir planches VIII, IX, X et XI.)

Les inscriptions de la statue de Médinet-Habou nous reportent à l'époque de la division du pouvoir qui suivit la retraite des Éthiopiens et précéda le règne de Psammétik, époque plus récente, il est vrai, que celle de nos autres textes, mais sur laquelle les monuments sont loin de nous fournir des données aussi claires et aussi certaines.

Suivant Hérodote et Diodore de Sicile, la dodécarchie aurait duré quinze ans, et le labyrinthe devrait se rapporter au règne simultané des douze seigneurs.

Nous devons d'abord nous efforcer de fixer les dates extrêmes entre lesquelles se sont accomplis les événements les plus intéressants de cette période.

On sait quelle confusion règne dans les premiers temps de la XXVIe dynastie, par suite du défaut de monuments datés se rapportant à cette époque, et du double emploi que l'on rencontre dans Eusèbe et dans l'Africain pour cette période. On trouve en effet dans leurs listes, entre Tahraka et Psammétik, trois règnes successifs qui allongent énormément la durée de la XXVIe dynastie. Leemans et Rosellini, par leurs études sur trois stèles des musées de Leyde et de Florence, ont découvert une erreur de dix ans en moins dans la durée du règne de Nékao ; d'un autre côté, le règne de Tahraka se trouve raccourci d'une manière notable, et l'accord devient de plus en plus difficile à établir entre les listes de Manéthon et les monuments. Hérodote nous donne cependant quelque lumière sur ce point; il nous apprend en effet que Sabacon tua Nékao, père de Psammétik; de même que Stéphinatès et Nectèphes, ce prince ne peut donc être porté que comme réclamant un droit à la couronne pendant le règne des Éthiopiens, et la chronologie ne peut, sans faire un double emploi, le compter dans ses calculs.

Dans Eusèbe, nous trouvons un personnage nommé Amméris l'Éthiopien qui se rapporte aux premiers

temps de la dodécarchie; nous verrons par la suite que trois ou quatre années, peut-être même davantage, devront être chronologiquement attribuées à ce règne.

Les fouilles de M. Mariette, à Sakkara, nous ont fourni de précieux renseignements pour la chronologie de cette époque; un important travail que M. Mariette publie en ce moment exposera la série des Apis morts sous la XXVIe dynastie. M. de Rougé estime que la période qui s'étend depuis la première année de Psammétik jusqu'à la mort d'Amasis comprend exactement cent trente-huit ans.

Si l'on place, d'accord avec les auteurs, la conquête de l'Égypte par Cambyse à l'an 221 de l'ère de Nabonassar, la première année de Psammétik se trouve identifiée d'une manière à peu près certaine avec la quatre-vingt-troisième du canon de Ptolémée, dont la plus grande partie correspond à l'an 665 avant J.-C. Le 1er Thot de cette année répond au 6 février. La stèle funéraire du premier Apis mort sous Psammétik nous ramène au règne de Tahraka, confirme le récit d'Hérodote déjà cité, et nous force à laisser de côté les listes de Manéthon, où le double emploi devient évident. Cette inscription ne laisse en effet que quatre ou cinq ans, au plus, entre la première année que s'attribue Psammétik et la dernière année de Tahraka; malheureusement elle ne nous donne pas la durée de la vie de l'Apis, et peut nous faire commettre, à la rigueur, une erreur d'une ou deux années en plus ou en moins, en lui attribuant une existence de vingt-quatre années complètes.

M. Mariette a trouvé dans la dynastie des Bubastites deux Apis dont la vie a légèrement excédé vingt-cinq ans; à cette époque, la règle unanimement indiquée par les auteurs n'avait peut-être pas encore force de loi; mais tous les Apis postérieurs à cette dynastie, que nous connaissons, y ont été soumis; nous pouvons donc prendre le chiffre de vingt-cinq ans comme un maximum à peu près certain. L'Apis mort dans la 20e année de Psammétik, la 102e du canon, était né l'an 26 de Tahraka. En admettant qu'il soit mort dans sa vingt-cinquième année, celle de sa naissance se placera à la 78e du canon, et la première du règne de Tahraka à la 53e. Nous ne pouvons donc compter chronologiquement que quatre années au plus entre la 26e année de Tahraka et la première de Psammétik.

Quant à la manière dont ces quatre années ont été remplies, voici ce qui nous a paru le plus probable.

Psammétik prétendait avoir un droit héréditaire au trône; nous en avons une preuve dans l'insertion de ses ancêtres Nékao, Stéphinatès et Nectèphes dans les listes royales. Psammétik aura donc fait remonter la première des cinquante-quatre années qu'il s'attribue bien avant sa reconnaissance officielle par toute l'Égypte, et il doit même y comprendre le temps de la dodécarchie, puisqu'il appuie sa légitimité sur une suite de personnages ayant vécu sous la domination éthiopienne, qu'il fait désigner comme rois dans les listes, et auxquels il a dû se faire succéder immédiatement.

Rien ne prouve d'ailleurs que Tahraka n'ait régné que vingt-six ans; sur les quatre années qui le séparent de la première année de Psammétik et de la dodécarchie, deux années, ou même davantage, pourraient lui être attribuées. Sur les quatre ans, il nous resterait deux ans pour l'anarchie dont parle Diodore, et à laquelle il donne juste cette durée (Livre I, 66). Ces quatre années sont les 79e, 80e, 81e et 82e du canon, répondant aux années 669, 668, 667, 666 avant J.-C.

D'après les monuments du Sérapéum, la 53e année du canon est donc la limite la plus reculée où nous puissions placer la première année de Tahraka. Le 1er Thot de cette année vague répond au 13 février de l'an 695 avant J.-C.

C'est à des personnages ayant vécu dans la période qui s'ouvre à la fin du règne de Tahraka que se rapportent les inscriptions de notre fragment de statue.

Eusèbe nous apprend que, tandis que Psammétik s'efforçait d'établir son empire dans la Basse-Égypte, un personnage qu'il nomme Amméris l'Éthiopien régnait à Thèbes. Champollion et ses successeurs ont reconnu dans l'Amméris d'Eusèbe une reine nommée Améniritis, que l'on trouve fréquemment mentionnée sur les monuments de cette époque, dans la Haute-Égypte, et que son prénom royal, joint aux honneurs dont elle est entourée sous la dynastie Saïte, nous fait regarder comme l'héritière légitime de l'ancienne race des rois thébains.

Nous voyons en effet les Saïtes s'empresser de s'unir aux princesses de son sang.

Nos inscriptions nous apprennent qu'Améniritis épousa le roi Pionchi, et qu'elle en eut une fille nommée *Schap-en-ap*. La place de Pionchi avait jusqu'ici été fort incertaine. Aussitôt qu'elle a été fixée, nous avons cru le retrouver sur une stèle du musée du Louvre (C. 100), dont les cartouches sont, il est vrai, martelés, mais offrent, dans ce qu'on peut en distinguer, la plus grande ressemblance avec ceux de la statue de Médinet-Habou. Cette stèle, comprise par M. Prisse dans son *Choix de Monuments égyptiens,* se trouve à la planche IV de sa publication. Elle nous présente la légende complète du roi avec

ses cinq noms royaux dans l'ordre ordinaire : 1° son nom d'enseigne, 2° celui qui suit les signes de la double souveraineté, 3° sa devise comme Horus victorieux, 4° son cartouche prénom, qui est le même que celui de Thoutmès III, 5° son nom propre Pionchi.

Une princesse nommée Moutiritis y est désignée comme fille du roi; nous pensons qu'elle avait pour mère la reine Améniritis. Contrairement à la règle qui excluait les femmes des hautes fonctions sacerdotales, la princesse porte dans ce monument le titre de *prophétesse de Mouth et d'Hathor*, anomalie qui s'expliquerait par un droit que Moutiritis, étant par sa mère Améniritis du sang royal thébain, aurait tenu des derniers rois de la dynastie des Sheshonk, lesquels réunissaient, comme on le sait, dans leur famille, la dignité héréditaire de grand prêtre d'Ammon à l'autorité royale.

Moutiritis est représentée sur notre stèle auprès du roi son père; le monument a été dédié soit par le roi lui-même, soit par quelque personne très-attachée à la princesse, si l'on en juge par les éloges qui lui sont adressés. L'inscription, mutilée vers la fin, porte : *La palme d'amour, la prophétesse d'Hathor, Moutiritis, la palme chérie du roi Ra-Men-Cheper* (prénom du roi), *le vivificateur, celle qui a la palme auprès de tous les hommes, l'amour de toutes les femmes; la jeune fille dont on ne voit pas la pareille; le noir de ses cheveux est le noir de la nuit, etc.*; et le rédacteur continue à énumérer les charmes de la princesse.



Il n'est pas sans intérêt de rechercher quel rôle Pionchi, que nous voyons prendre tous les titres royaux à Thèbes avant la reconnaissance de Psammétik, peut avoir joué dans les événements si nombreux et si confus de cette époque. L'honneur du double cartouche, inusité pour les femmes, que présentent les légendes de la reine Améniritis, nous fait penser que les droits de Pionchi à la couronne lui venaient en très-grande partie, sinon entièrement, de sa royale épouse. Après que Psammétik eut affermi son empire, nous le voyons honorer la reine et rechercher vivement l'alliance de sa fille, tandis que le nom de Pionchi est partout proscrit, que partout on martèle impitoyablement son cartouche et ses images. Une inscription relevée à Napata, en Éthiopie, par Linant-Bey, et dont je dois la communication à l'obligeance de M. Mariette, nous présente le cartouche d'un Pionchi accompagné d'un prénom royal différent de celui de notre stèle. Le musée britannique possède un fragment de toile où l'on trouve encore la légende royale d'un Pionchi tracée au pinceau. M. S. Birch a eu l'extrême obligeance de me communiquer ce monument. Rapprochant tous ces faits de la proscription dont furent frappés à Thèbes les cartouches de tous les rois éthiopiens, il sera permis de supposer que Pionchi fut un prince de la famille de Tahraka, marié à l'héritière des rois thébains, et qui s'enfuit en Éthiopie lorsque Psammétik eut été reconnu à Thèbes. Peut-être succéda-t-il à Tahraka, qui avait, comme on le sait, fondé un nouveau royaume au mont Barkal (1), et peut-être changea-t-il son cartouche prénom à l'occasion de son avénement. Peut-être aussi les deux cartouches de Napata appartiennent-ils à un second Pionchi successeur du nôtre.

Peut-être faut-il voir dans Pionchi le chef et le conducteur des transfuges qui émigrèrent sous le règne de Psammétik et que ce prince fit de vains efforts pour retenir, comme nous l'apprennent Hérodote et Diodore. (Hér., livre II, c. 30; Diod., livre I, c. 67.)

Toujours est-il que le nom de Pionchi, et celui de son fils Kotahet, qu'il avait eu d'Améniritis, sont martelés, et que ce jeune prince, qui aura sans doute partagé le sort de son père, ne semble pas avoir laissé de descendance en Égypte. Les princesses issues de Pionchi, au contraire, jouèrent, comme héritières des rois thébains, un rôle important sous la dynastie Saïte. Nous allons entrer dans quelques détails à leur égard.

(1) Rosellini, *Monumenti storici*, texte, vol. II, pl. 8.

Nous avons cru devoir ajouter à nos planches les textes de trois monuments du musée du Louvre, qui se rapportent aux princesses Améniritis et Schap-en-ap. Ces textes se trouvent sur deux gonds de porte en bronze (Pl. IX), et sur deux statuettes de granit gris veiné de rose, portant les n^{os} A. 84 et 85 (Pl. IX, X et XI). Ces monuments se rapportent à des personnages qui ont rempli des charges importantes dans les premiers temps de la dynastie Saïte et qui se qualifient de parents (?) royaux, *souten rech.*

La statuette n° 84 représente un homme accroupi, nommé *Haroua*, portant sur ses épaules les cartouches de la reine Améniritis. Le texte nous apprend quel rang élevé il occupait. C'était *le noble chef remplissant le cœur de sa régente, habitant avec elle, celui qui garde la face de la déesse céleste, de la divine épouse, garde* (?) *de la divine main Améniritis la justifiée, prophète dans son temple..... celui que la régente a mis à la tête des prêtres de la déesse céleste. Haroua* est probablement le personnage dont Champollion décrit le tombeau sous le n° 54 de ses Notices (p. 551).

La statuette n° 85, dans la même attitude que la précédente, porte le nom de *Roua*, fils de la dame *Mareschons*. Les inscriptions nous apprennent qu'il fut attaché à la personne d'Améniritis, et plus tard à celle de sa fille Schap-en-ap.

Arrivons aux gonds de porte (Pl. IX). Ces deux gonds en bronze sont dédiés par une dame nommée *Schap-en-ap*, comme la fille de Pionchi, et fille d'une surintendante du palais, nommée elle-même *Améniritis*. C'était, comme on le sait, la coutume des hauts fonctionnaires, à toutes les époques, de donner à leurs enfants les noms des personnes royales auxquelles ils étaient attachés.

Dans les deux inscriptions, la reine Nitocris est mentionnée comme fille de la divine étoile *Schap-en-ap* et du roi Psammétik. Nitocris fut l'épouse du roi Psammétik II; elle est citée dans un tombeau de Thèbes (voir Champollion, *Notices*, page 553, tombeau n° 56) comme fille de Psammétik Ier, d'où il suit que Psammétik avait épousé *Schap-en-ap*, fille du roi Pionchi et d'Améniritis. Psammétik réunit donc à ses droits ceux du sang d'Améniritis, tandis que Pionchi était partout proscrit et que son souvenir était soumis aux plus grands outrages, nouvelle preuve de l'importance des droits qu'apportait *Schap-en-ap*. Nitocris, leur fille, épousa Psammétik II, qui suivit à son égard la même politique que Psammétik Ier à l'égard de la fille d'Améniritis. Nous voyons en effet Nitocris rappeler son origine dans toutes les occasions, et le roi lui accorder les honneurs du double cartouche. Améniritis avait joui du même privilége, mais cette circonstance peut s'expliquer en supposant qu'elle ait régné seule et en vertu de son droit propre, à Thèbes. La reine Hatasou avait fait de même pendant sa régence; mais le martelage auquel son nom fut condamné par Thoutmès III nous prouve que cette princesse avait dépassé la limite des honneurs que les lois lui attribuaient. Aucune de ces circonstances ne se présente pour Nitocris; ses légendes, partout respectées, sont citées avec les plus grands honneurs; un fonctionnaire thébain lui donne même dans son tombeau (tombeau n° 56, déjà cité) une légende royale complète, avec le nom d'enseigne et le titre de fille du soleil; sa fille réclame sa descendance comme un titre de ses droits souverains, et cela du vivant de l'époux de Nitocris, Psammétik II, alors que soixante-dix ans de durée et deux règnes glorieux avaient affermi la dynastie Saïte sur le trône.

Tous ces faits semblent établir d'une manière à peu près évidente que les rois Saïtes n'avaient de droits reconnus sur la Thébaïde que comme époux des princesses descendant d'Améniritis.

Psammétik II n'eut qu'un règne très-court; on ne connaît pas d'une manière certaine la reine qui partagea le trône d'Apriès et qui fut mère de la princesse Nitétis.

Nitocris et Psammétik laissèrent une fille nommée *Anch-s-en-ra-nofré-het*, dont le musée britannique possède le sarcophage. Amasis, après qu'il eut détrôné Apriès, s'empressa d'imiter l'exemple des premiers princes Saïtes. Il épousa *Anch-s-en-ra-nofré-het*, qui fut traitée avec autant d'honneur que l'avait été Nitocris. On se rappelle qu'Amasis envoya en Perse Nitétis, fille d'Apriès, au lieu de sa propre fille que Cambyse lui avait demandée.

Sans entrer dans une discussion approfondie des trois versions qu'Hérodote nous donne de ce fait, remarquons seulement que, outre les motifs d'affection paternelle qui avaient pu engager Amasis à substituer Nitétis à sa fille, il avait des raisons politiques de la plus haute importance. En effet, une fille d'Amasis et de la reine *Anch-s-en-ra-nofré-het*, qui était de la race d'Améniritis, aurait pu, surtout aux yeux des habitants de la haute Égypte, disputer à Psammétik III, fils d'Amasis et d'une autre épouse, ou peut-être d'une concubine, ses droits à la couronne et y faire participer le roi de Perse. Apriès, au contraire, n'ayant point épousé, du moins à notre connaissance, une princesse du sang thébain, sa fille n'apportait pas à Cambyse ces droits rivaux qu'Amasis pouvait redouter pour lui ou pour son fils.

CHAPITRE IV.

FOUILLES PRÈS DU PALAIS DE THOUTMÈS III.

Les mêmes fellahs qui avaient découvert la statue de Schap-en-ap rencontrèrent une corniche sur l'alignement de la face nord du palais de Touthmès III, à Médinet-Habou. Je fis immédiatement des fouilles sur ce point, et je découvris une porte d'un style assez singulier, qui me parut, après de longues recherches, être le seul reste de l'édifice dont elle faisait partie, et dont l'extrémité orientale rejoignait la face ouest du palais de Thoutmès. De chaque côté de la porte sont quatre boudins verticaux qui conservent encore des traces de couleur. Sur le bandeau droit, entre la porte et cette moulure, on voit la fin d'une légende royale :

La première partie du cartouche est lisible : le reste a été détruit avec grand soin ; on l'a usé par le frottement et de manière à ne pas laisser de traces bien visibles des caractères, tandis que l'encadrement du cartouche n'a pas été touché. En haut de la porte, entre les chambranles, se trouve un linteau en grès, de forme cylindrique ; du reste, tous les ornements sont arrondis, et cette forme donne un caractère particulier à ce monument, dont l'époque est malheureusement difficile à déterminer.

Voici ses dimensions :

Hauteur de la porte..	2^{m}.10.
Hauteur de l'architrave et de la corniche.	1^{m}.40.
Largeur de la porte..	0^{m}.60.
Largeur de la partie découverte sur la façade.. . . .	2^{m}.30.

D'autres fouilles me firent découvrir à Dayr-el-Bahari deux chapelles royales de la XVIIIe dynastie, dont je m'occupe à reproduire les inscriptions.

Paris, novembre 1855.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

PALAIS DE MEDINET-HABOU.

4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

Imp Kaeppelin, Quai Voltaire, 17, Paris

PREMIÈRE COUR, 2e PYLONE MASSIF DE DROITE

(Fouilles executées a Thèbes en 1855, par J B Greene)

Imp Kaeppelin Quai Voltaire, 17 Paris

PREMIERE COUR 2e PYLONE, MASSIF DE DROITE

(Fouilles exécutees à Thèbes en 1855, par J.B Greene.)

27 28 29 30 31 32 33 34 35 36

PREMIÈRE COUR, 2e PYLONE, MASSIF DE DROITE

(Fouilles exécutées à Thèbes en 1855, par J B Greene)

PALAIS DE MÉDINET-HABOU.

PALAIS DE MÉDINET-HABOU.

3 14 1 16 7 18 15 2

sic.

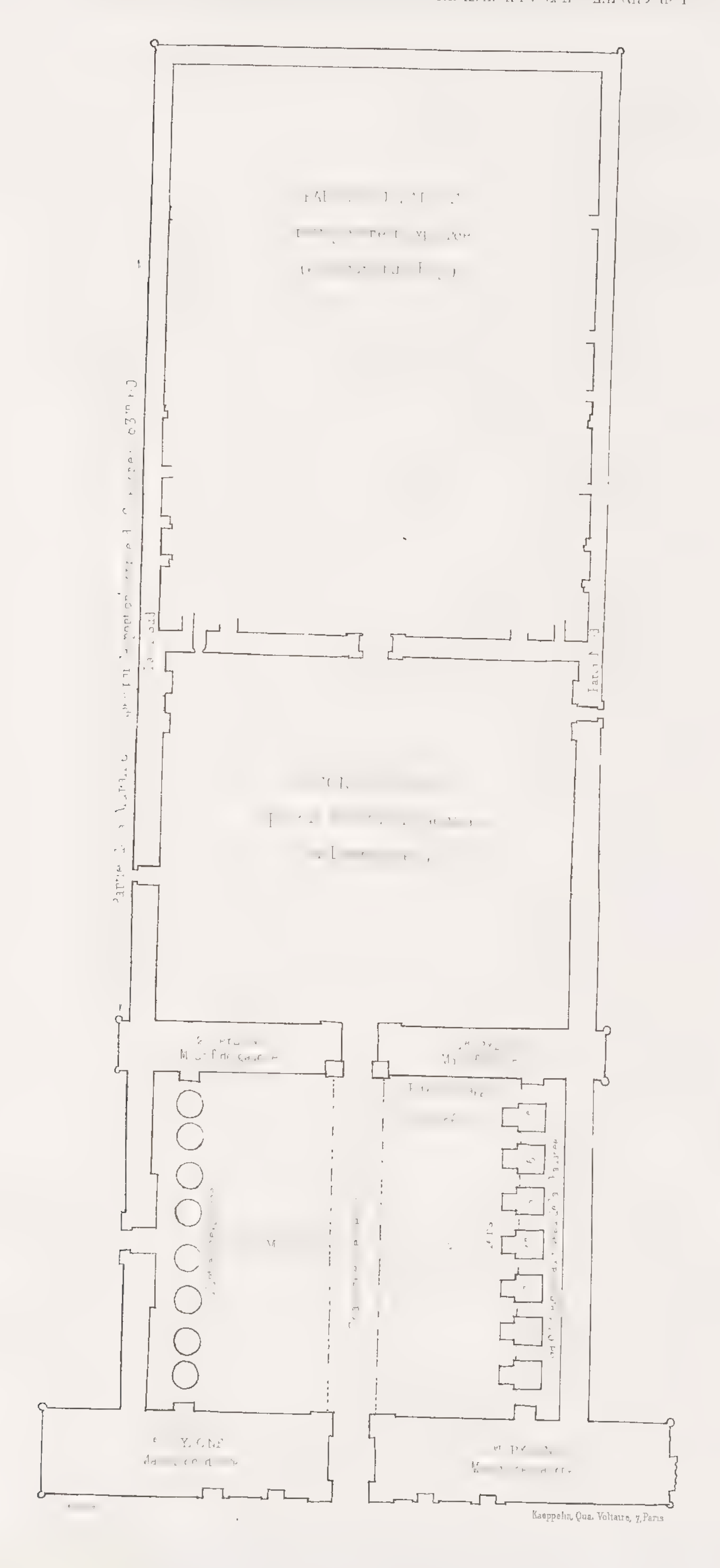
CALENDRIER

PALAIS DE MÉDINET-HABOU.

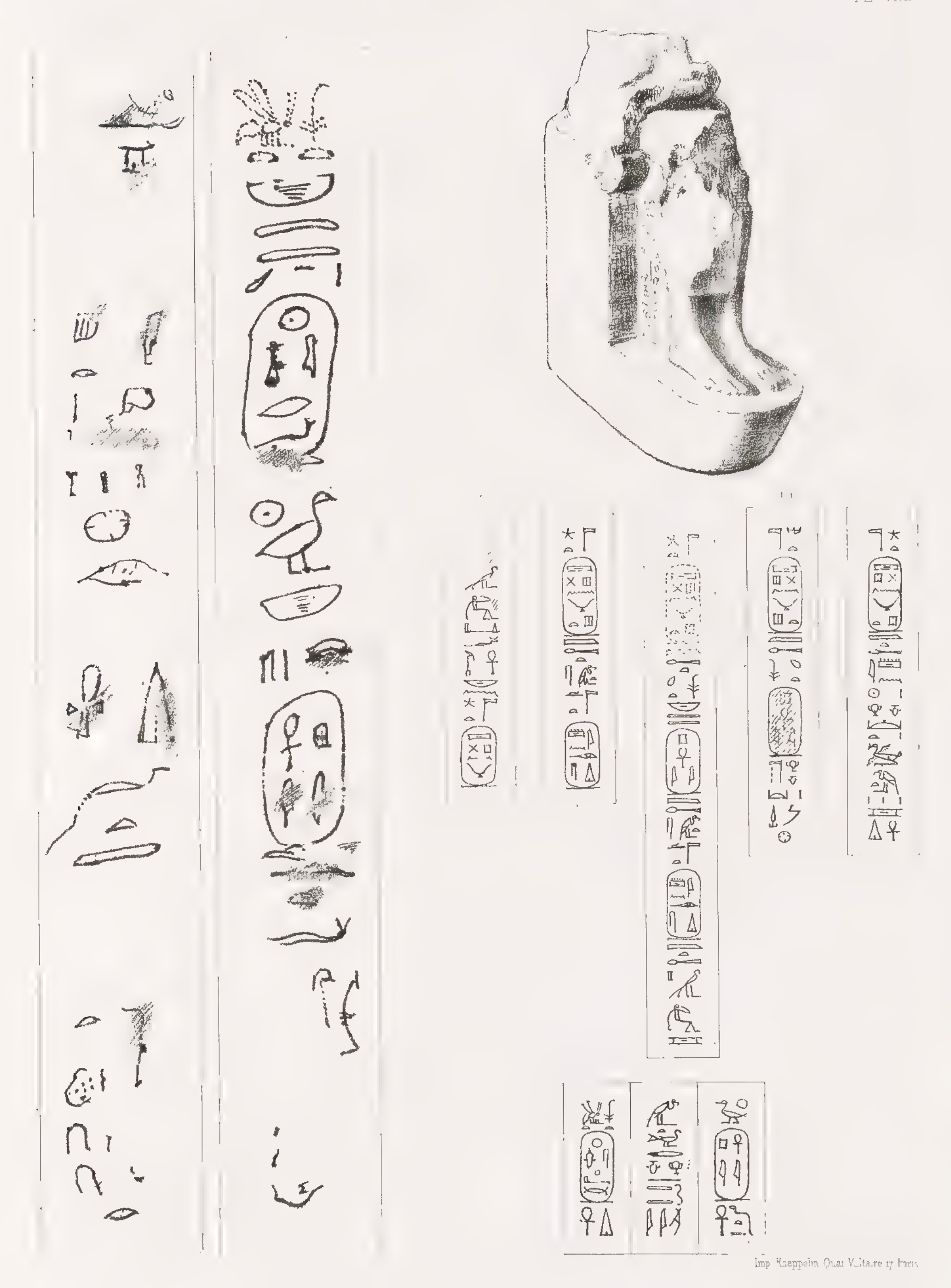
CALENDRIER

Fouilles exécutées à Thèbes en 1855 par J B Greene

(voir Chapitre II pour la surcharge de la ligne 27)



Kaeppelin, Quai Voltaire, 7, Paris



Imp. Kaeppelin Quai Voltaire 17 Paris

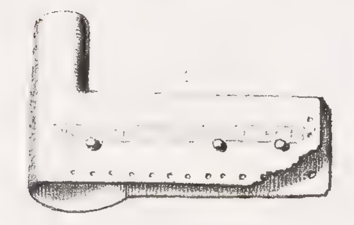
1. Statue de Schepenap trouvée à Thêbes. a, Légende dorsale. b, c, d, e, Légendes latérales.

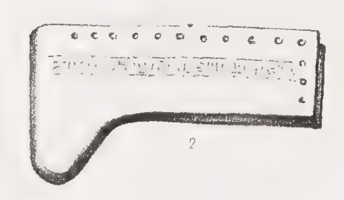
2. Inscription de Napata (communiquée par Mr A. Mariette)

3. 3. a Légende écrite sur une toile de Momie, Brit. Mus. N°6640 (communiquée par M. S. Birch)

(Appendice aux fouilles exécutées à Thêbes en 1855, par J. B. Greene)

DOCUMENTS RELATIFS A LA FAMILLE DE PIONCHI



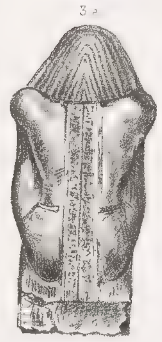


2



3 b

3 c



3 a

T. Devéria

Imp. Kaeppelin, Quai Voltaire, 17, Paris

1, **2**. Gonds de porte en bronze, conservés au Musée du Louvre _ **1 a**. Lég. du Gond supérieur
2 a, Lég. du Gond inférieur _ **3**, **3 a**, Statuette de Granit, Musée du Louvre, A, 85. _ **3 b**. et **3 c**.
Inscription du devant et du dos de la même Statuette

(Appendice aux fouilles exécutées à Thèbes, par J B Greene)

(Appendice aux fouilles exécutées à Thèbes en 1855, par J.B Greene)



Statuette de granit
(Musée du Louvre A 84)

2



sur l'Epaule droite

3

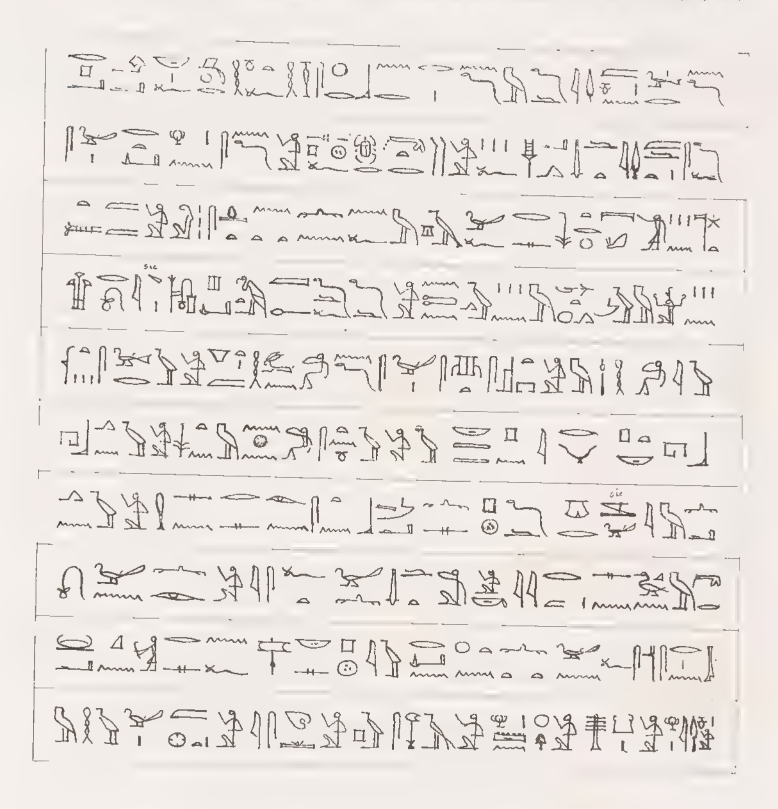


sur l'Epaule gauche

4



4. Inscription du devant . 5. idem du côté droit

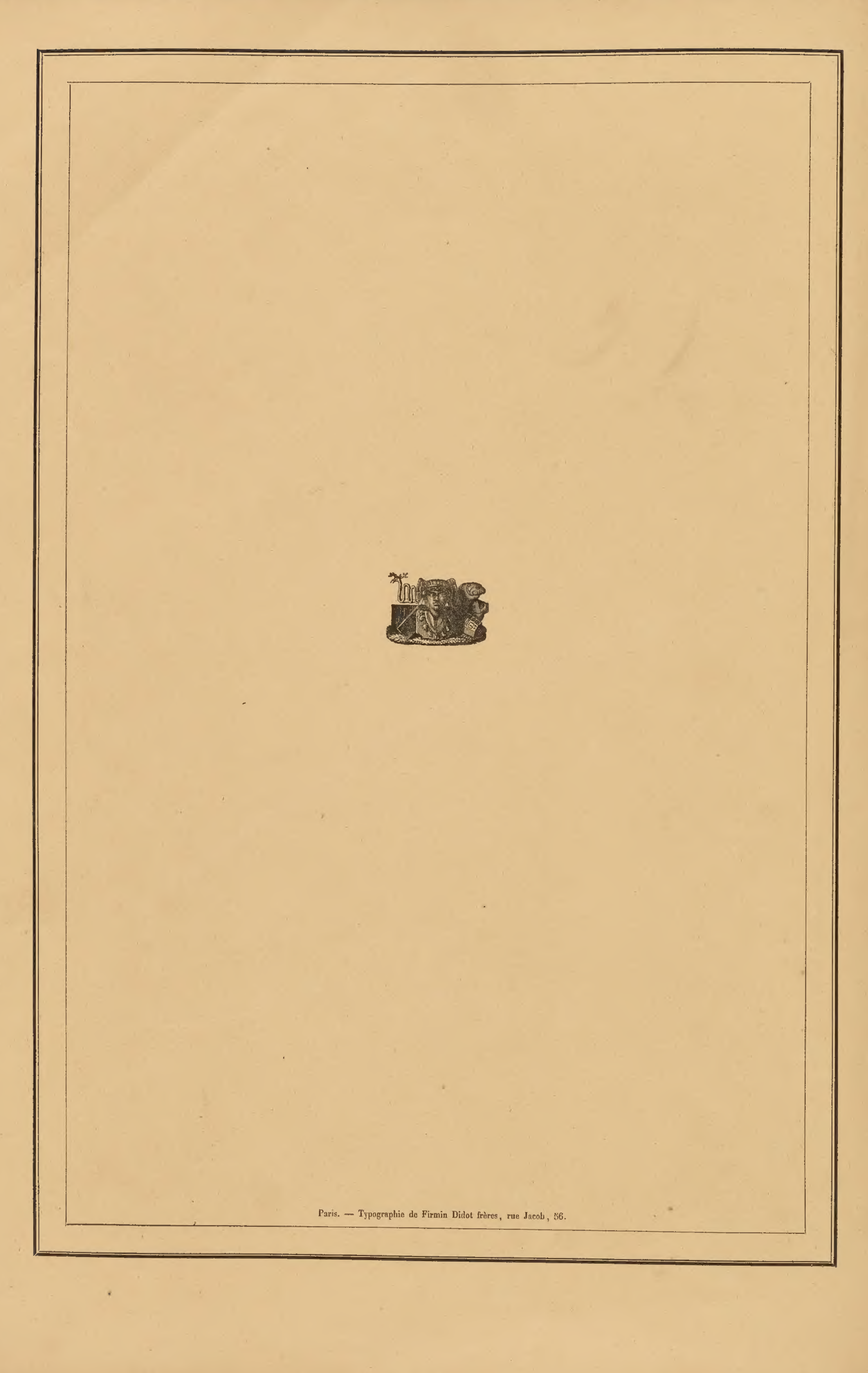


2.

1. Inscription du côte gauche de la Statuette reproduite Planche X N° 1
2. Inscription du dos de la même Statuette

(Appendice aux fouilles exécutées à Thèbes en 1855, par J B Greene)





Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.